

Compte rendu du CM 09/09/2021

Présents : Maryse TOCQUER, Isabelle BIDEAU, Denis SEITÉ, Michel CLEAC'H, Virginie JUBEAU, Stéphane REMEUR, Laurent THOMAS, Julie HOFER, Yves-Marie DAYOT, Monique NEDELLEC, Jérôme L'HELGOUALC'H

Absents / Excusés : Anne-Flore CZERWINSKI, Romain GLÉLAN, Emmanuel TOCQUER (Procuration à Maryse TOCQUER), Clément REUNGOAT

Secrétaire de séance : Stéphane REMEUR
Présents : 11 **Votants** : 12 **Procurations** : 1

Date de convocation du conseil Municipal : 01.09.2021

Le quorum étant atteint, Maryse TOCQUER ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du jeudi 8 juillet 2021
- Déclarations d'intention d'aliéner (information)
- Règlement local de la publicité Intercommunal - Morlaix Communauté
- Fondation du patrimoine - demande d'adhésion
- Marché d'assurance statutaire avec le CDG29 – nouveau contrat 2022-2025
- Bilan de l'extinction de l'éclairage public nocturne en période estivale
- Ar Brug – renouvellement de la convention de partenariat
- Lancement des marchés pour la rénovation du camping
- Questions diverses

1) Approbation du PV/compte rendu du conseil municipal du 08 juillet 2021

Aucune remarque, le compte-rendu est approuvé à l'**unanimité**.

2) DIA (information)

La mairie a reçu une DIA qui concernaient :

- un terrain situé « impasse de Goris »

Il a été décidé de **ne pas exercer notre droit de préemption**.

3) Règlement Local de la Publicité Intercommunal - Morlaix Communauté (RLPi)

Morlaix Communauté demande un débat dans chaque conseil municipal pour commenter le RPLi.

Ce RPLi permettra de régler :

- l'emplacement, la densité, la surface, la hauteur et l'entretien
- les types de dispositifs (bâches, micro-affichage, ...)
- l'utilisation du mobilier urbain comme support de publicité et de publicité numérique
- la publicité et les enseignes lumineuses

Les remarques du CM sont :

- Globalement, les propositions sont acceptées

Cependant :

- Manque de visibilité pour les artisans/agriculteurs/commerçants dans les zones rurales (par exemple pour la vente directe)

- Il faudrait un peu de tolérance pour les petites communes
- Demande de suppression de l'ensemble des panneaux lumineux

En cas d'accord, les dispositions devront être mises en application :

- Dans les 6 ans pour les enseignes
- Dans les 2 ans pour les panneaux publicitaires

4) Adhésion à la Fondation du patrimoine

La fontaine Monumentale de St Jean du Doigt a besoin de grosses restaurations.

Il est proposé d'adhérer à la Fondation du Patrimoine pour un montant de de 75€/an puisque la Fondation va permettre de bénéficier des aides à la restauration.

Les travaux doivent commencer en novembre.

Approuvé à l'**unanimité**.

5) Assurance statutaire avec le CDG29

En cas d'arrêt maladie d'un fonctionnaire de la commune, l'assurance prend en charge le remplacement du fonctionnaire ainsi que l'indemnité pour le fonctionnaire en arrêt de travail.

Le montant est d'environ 4000€/an

Il est proposé de renouveler le contrat.

Approuvé à l'**unanimité**.

6) Bilan de l'extinction de l'éclairage public nocturne en période estivale

Plusieurs avis plus ou moins favorables.

- Un bien pour la faune
- Commentaires négatifs de certains locaux/touristes en particulier en août quand le soleil se couche plus tôt
- Question : y-a-t-il vraiment un gain économique ?

Quelques propositions :

- Détecteurs pour déclencher l'allumage
- Reculer l'horaire d'extinction
- Remplacement des ampoules par des LED
- Faire une estimation de l'économie réalisée

À voir lors du prochain budget

7) Ar Brug

Formation et intégration professionnelle

Ils prennent en charge une partie de l'entretien des espaces verts

Proposition de reconduire la convention de partenariat

Approuvé à l'**unanimité**.

8) Lancement des marchés pour la rénovation du camping

Afin de bénéficier des subventions DETR, il faut prendre la décision avant le 12 octobre 2021.

Alerte de Denis SEITE concernant la dalle : évacuations non accessibles ce qui obligera à un rehaussement de la dalle ou à réutiliser les mêmes évacuations qu'actuellement.

9) Questions diverses

- Repas du CCAS le samedi 16 octobre 2021
Le CM propose un repas sur place plutôt qu'à emporter (avec Pass sanitaire)
- « Réunion » du comité des fêtes vendredi 17 septembre 2021
- Foyer des jeunes ouvert à partir du 17 septembre avec 3 animateurs
17h30 – 18h30 pour les jeunes
18h30 – 20h00 pour les adolescents
Avec Pass sanitaire pour les plus de 12 ans à partir du 30 septembre 2021 (à vérifier)
- « La maison des peintres »
 - o Existe depuis 140 ans
 - o Gérée par la mairie de 2003 à 2015
 - o Gérée par l'association du même nom de 2015 à 2021
 - o Gérée par la mairie depuis 2021
 - o 6 expositions (15 exposants) cet été
1961 visiteursDemande d'une exposition autonome pour la toussaint
➔ Accord de principe du CM

- Camping
Moins de fréquentation cet été
Manque de visibilité sur les réseaux sociaux et les moteurs de recherche
➔ Référencement sur internet à améliorer (action : Stéphane REMEUR)
➔ Positionnement du camping sur les cartes internet (action : Stéphane REMEUR)

- Voirie
 - o Tous les travaux prévus ont été réalisés
 - o Quelques travaux d'évacuation des eaux à prévoir
 - o Curage des fossés à venir
 - o Risque de dépassement du budget : possibilité d'utiliser du budget ailleurs ?
 - o Question sur l'achat d'une tondeuse
- Problème de stationnement à Pen Ar C'hra entre la côte de Pen Ar C'hra et Falaizou
Le stationnement à l'angle de ces 2 rues est dangereux
Proposition de mettre un « cédez-le-passage » en haut du Falaizou

Prochain conseil :

Le 21 octobre 2021